

POUR LE REPRÉSENTANT AMÉRICAIN À LA CONFÉRENCE D'OTTAWA

# De meilleures relations passent par une libéralisation de Moscou

OTTAWA (d'après CP) — Tout espoir d'amélioration des relations entre les États-Unis et l'Union soviétique est « inextricablement relié » à une modification du comportement de Moscou dans le domaine des droits de la personne.

C'est le message qu'a transmis hier aux délégués à la conférence sur les droits de la personne le chef de la délégation américaine, Richard Schifter, dans le cadre d'un rapport cinglant sur les abus commis dans ce domaine en Union soviétique.

M. Schifter a cité des douzaines de cas, relevés en URSS même, en Tchécoslovaquie, en Pologne et dans d'autres satellites soviétiques, où des prisonniers politiques avaient été soumis à toutes sortes d'abus, entre autres la détention, l'interrogatoire, la fouille, les mauvais traitements, la surveillance, l'exil interne, le congédiement du travail ou l'incarcération dans des institutions psychiatriques.

Le conférencier a accusé l'Union soviétique de violer

sciemment les dispositions des accords signés en 1975 à Helsinki, par lesquels les 35 pays représentés à la conférence s'étaient engagés à respecter les droits fondamentaux de la personne, y compris le droit à la liberté d'expression, et a affirmé que le fait que l'URSS n'ait pas agi en ce sens soulevait des doutes sérieux quant à la valeur de tout accord avec elle.

La réunion d'Ottawa, qui doit durer six semaines, vise précisément à permettre une évaluation du respect des normes établies à Helsinki par les pays signataires. C'est la deuxième conférence du genre à se tenir depuis la signature des accords.

« Nous sommes en droit de nous demander si un pays qui ne tient pas ses promesses dans un domaine n'engageant pas sa sécurité le fera lorsque celle-ci est en jeu », a fait remarquer M. Schifter, en faisant une allusion évidente aux négociations qui se déroulent présentement à Genève entre les négociateurs américains et soviétiques sur un accord

relatif au contrôle des armements nucléaires.

M. Schifter, qui avait passé la journée à Washington en consultations avec les dirigeants du secrétariat d'État américain avant d'émettre ces critiques extrêmement sévères, a tenu à souligner qu'il s'agissait d'un message officiel.

« Le gouvernement des États-Unis a clairement indiqué au gouvernement de l'Union soviétique son désir d'œuvrer à une amélioration des relations entre les deux pays et d'en arriver à un accord décisif sur les armements. Mais pour les raisons que j'ai déjà énoncées, nous pensons que le comportement vis-à-vis des droits de la personne est inextricablement lié à tous les aspects d'une amélioration des relations bilatérales.

« Les négociations sur la réduction des armes nucléaires prendront du temps, mais l'Union soviétique peut apporter immédiatement une contribution à la cause de la paix en mettant fin à

ses abus civils et en relâchant ses détenus politiques. »

Toutefois, pour Mme Avital Chtcharansky, épouse du dissident soviétique Anatoly Chtcharansky, détenu dans un camp de l'Oural, les rencontres officielles de ce genre font peu pour améliorer la situation: « Chaque fois que les 35 pays signataires se réunissent, ils ne font que cautionner le barbarisme soviétique », a-t-elle affirmé.

Mme Chtcharansky était venue expressément de Jérusalem pour participer, devant le consulat d'URSS à Ottawa, à une manifestation organisée par la synagogue torontoise Beth Tikvah. Elle a dit espérer que cette démonstration, qui groupait quelque 75 personnes, contribuerait à sensibiliser la population à la situation des dissidents soviétiques et l'inciterait à faire des pressions pour qu'ils soient autorisés à émigrer.

Anatoly Chtcharansky avait soumis une demande d'émigration en 1973. En 1975, il était condamné à 13 ans de prison pour espionnage et trahison.



Mme Avital Chtcharansky, épouse du dissident soviétique Anatoly Chtcharansky, photographiée hier devant l'ambassade d'URSS à Ottawa, a déclaré aux journalistes qu'elle avait communiqué par téléphone cette semaine avec la mère du dissident, qui l'avait informée que les autorités avaient annulé toutes les visites au détenu pour 1985. Téléphoto Reuter.

## Projet de loi de Paquette pour l'autodétermination

QUÉBEC

Le député indépendant de Rosemont, Gilbert Paquette, a déposé hier à l'Assemblée nationale un projet de loi destiné à consacrer le droit du Québec à l'autodétermination.

Pour les députés du Rassemblement démocratique pour l'indépendance, il s'agit d'un retour aux principes de base, qu'ils effectuent à la veille du dépôt des revendications constitutionnelles du gouvernement Lévesque.



Gilbert Paquette

Le projet de loi 191 peut passer en deuxième lecture si le gouvernement y consent; il peut aussi mourir au feuilleton... M. Paquette n'en affirme pas moins que son oeuvre est acceptable à tous les partis, indépendantistes ou pas, qu'ils siègent à Québec ou à Ottawa.

Il met en preuve les déclarations faites au fil des ans par divers hommes politiques qui ne sont pas tous connus pour leur fervent indépendantisme, puisque la liste comprend Gérard-D. Lévesque autant que Daniel Johnson et Claude Ryan.

La loi pourrait être intégrée à la constitution québécoise et, ultimement, être reconnue par la Constitution canadienne, ajoute le député de Rosemont.

Selon lui, à la veille de nouvelles grandes manœuvres constitutionnelles, le gouvernement du Québec se trouve « dans une position de faiblesse sans précédent » et profiterait grandement de l'adoption d'une plate-forme lui donnant des garanties juridiques.

Bref, c'est important, « même si on ne se bat pas dans les autobus à propos des mots: protection juridique », reconnaît quant à lui le député de Deux-Montagnes, Pierre de Bellefeuille.

« Au minimum, le consensus populaire va dans le sens d'une plus grande autonomie. Et les Québécois doivent pouvoir décider du régime politique dans lequel ils vont vivre, et des instruments collectifs qu'ils se donnent. Il n'y a pas d'opposition à un principe comme celui-là », conclut Gilbert Paquette.

**Quartier chinois: Québec avec Montréal**

Le gouvernement du Québec appuie les positions de la ville de Montréal en ce qui a trait à l'aménagement du quartier chinois de la métropole.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Gerald Godin, alors qu'il était interrogé par le député libéral de Saint-Louis, Harry Blank.

« Les Chinois qui viennent au Québec ne sont pas des buandiers ou des restaurateurs comme dans le bon vieux temps... Le Chinatown est pour eux un coin sympathique comme le Vieux-Québec pour les Québécois. Ils veulent être industriels et ils vont dans les secteurs industriels de la ville », a illustré M. Godin.

Selon lui, 800 ressortissants chinois venus au Québec, l'an dernier, ont investi \$250 millions. De Hong-Kong, on apprend que 1 000 candidats sont en attente pour venir s'établir au Québec comme investisseurs. Et M. Godin doute fort qu'une mauvaise publicité quelconque ait été faite à Hong-Kong, précisément, quant aux velléités de la ville de Montréal de réglementer les implantations commerciales dans le quartier chinois de la métropole.

**Solution très proche pour Mirabel**

Le projet d'entente entre les différents ministères fédéraux impliqués dans le dossier de Mirabel devrait être déposé au conseil des ministres la semaine prochaine.

Selon le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Jean Garon, « quand on discute du projet au niveau des hommes politiques, la discussion va assez rapidement, mais quand on confie la rédaction de certains travaux à des anciens fonctionnaires du temps des libéraux, cela devient plus pénible ».

Le ministre n'a pas donné de précisions quant aux montants qui seront alloués, par exemple, au chapitre du rattrapage nécessaire sur les exploitations agricoles perturbées — c'est le moins qu'on puisse dire — par la désormais célèbre implantation de l'aéroport de Mirabel.

Justement, en mettant le sujet sur le tapis, le député de Deux-Montagnes, Pierre de Bellefeuille, n'a pas manqué de rappeler que « 90 000 acres de bonne terre québécoise » avaient alors été détournées de leur fonction.

MARIO ROY

## NOUVEAU RÉGIME DE NÉGOCIATION DANS LE SECTEUR PUBLIC Les centrales syndicales exigent le retrait de ce « pas en arrière »

QUÉBEC — On le savait déjà, les syndicats du secteur public n'acceptent pas le projet de loi modifiant leur régime de négociation, « un immense pas en arrière ». Ils exigent son retrait pur et simple et la reprise du dialogue pour trouver des solutions acceptables à tous.

LISA BINSSE

Les principaux porte-parole de la coalition regroupant les syndicats du secteur public, les présidents des trois centrales CSN, CEQ et FTQ, n'ont pas mâché leurs mots hier, devant la commission parlementaire, à l'endroit du projet de loi 37, piloté par Michel Clair, président du Conseil du trésor, « le ministre du travail du secteur public ».

Qualifié d'« infectieux », le projet de loi mènerait, disent-ils, directement à l'affrontement. Ce qui y est proposé « instaure l'anarchie dans les relations de travail et multipliera les occasions de conflits, même si le gouvernement prétend ainsi éviter les affrontements ».

Selon Yvon Charbonneau, de la

CEQ, Gérald Larose, de la CSN, et Louis Laberge, de la FTQ, le « régime patronal » de négociation proposé abolit à toutes fins utiles le droit de grève, enlève le droit de négocier et constitue un recul des droits démocratiques, un recul dans les conditions de travail, un recul pour les services publics, un recul pour les femmes.

Selon la coalition, un régime de négociation devrait respecter les principes suivants: la recherche du consensus, le respect des droits de se syndiquer et de négocier, permettre l'existence d'un rapport de force, reconnaître le droit de grève et assurer le respect des services essentiels. Les porte-parole affirment que le projet de loi proposé ne répond pas à ses critères.

Au chapitre des salaires, les représentants syndicaux s'en prennent au « simulacre de négociation » proposé par le projet de loi qui prévoit que les salaires seraient dorénavant fixés annuellement, négociés à l'échelle nationale la première année (avec droit de grève) et établis par règlement gouvernemental la

deuxième et troisième année. « C'est un régime de décrets permanents », ont dit les présidents des centrales.

De plus, ils remettent en cause la crédibilité de l'Institut de recherche sur la rémunération proposé. Ils préconiseraient plutôt la création d'un organisme indépendant.

D'accord avec le principe de la décentralisation, l'opposition syndicale porte sur les modalités mises de l'avant dans le projet de loi. Ils soutiennent également qu'il n'est pas évident que les « plafonds » d'effectif à maintenir en cas de conflits, allant de 55 à 90 p. cent selon les institutions et les soins à donner, assureront une meilleure protection aux usagers en ce qui a trait aux services essentiels en cas de grève.

Ils sont d'avis que le code d'éthique que proposent les syndicats du réseau des affaires sociales serait une bien meilleure garantie du maintien des services essentiels et une meilleure protection des bénéficiaires « puisqu'on y garanti 100 p. cent des soins directs aux usagers, en tenant compte des besoins ». C'est

un comité syndical dans chaque établissement qui verrait au respect du code d'éthique.

Quant aux pouvoirs de redressement que le projet de loi accorde au Conseil des services essentiels, ils sont vertement qualifiés de « tricherie monumentale, un bazooka additionnel dans l'arsenal patronal » par les présidents des centrales.

Le but premier est de tenter de faire reculer le gouvernement. S'ils ne réussissent pas, des moyens de pressions seront envisagés, mais ils restent à déterminer. « Avec le temps, tout le monde réalisera que ce projet de loi ne fonctionnera pas. »

Quant au ministre Clair, tout en rappelant que les orientations fondamentales du gouvernement dans sa réforme sont arrêtées, il s'est dit ouvert à certaines modifications, notamment sur la composition de l'Institut de recherche, en autant que « nous sommes assurés de la participation des syndicats au processus ».

Même après la réforme, a-t-il dit, le régime de négociation au Québec sera toujours un des plus libéraux au monde, donc loin d'être « antidémocratique ».

## Les employeurs des affaires sociales voulaient que Québec aille plus loin

QUÉBEC — Les employeurs dans le secteur des affaires sociales sont généralement satisfaits du projet de loi 37 modifiant le régime de négociation dans le secteur public. Ils reprochent toutefois au gouvernement de n'être pas allés assez loin dans sa réforme.

LISA BINSSE

« Nous aurions souhaité une réforme plus en profondeur du régime, a déclaré Florian Brissette, vice-président de l'Association des hôpitaux du Québec, à l'ouverture des travaux de la commission parlementaire sur ce projet de loi. Mais nous estimons que le coup de barre a été donné. »

M. Brissette est particulièrement heureux de constater que le gouvernement privilégie la primauté du droit à la santé plutôt que le droit de grève.

Sur ce point, les représentants de l'AHQ ont réitéré leur opposition au retrait pur et simple de ce droit, tel qu'ils l'avaient déjà exprimé lors de la commission parlementaire sur l'avant-projet de loi du président du Conseil du trésor, Michel Clair, en janvier dernier.

L'AHQ a rappelé qu'elle favorise plutôt un droit de grève symbolique, avec 100 p. cent de l'effectif en cas de conflit. Le projet de loi propose, en cas de grève, la présence de 90 à 55 p. cent des salariés, selon l'institution visée et les soins requis. La position initiale de l'organisme patronal visait à s'assurer qu'il n'y ait pas de rupture dans les services de santé.

Jacques Nadeau, directeur général et vice-président exécutif de l'AHQ, note qu'il n'est pas évident que ce que propose le projet de loi soit suffisant pour éviter qu'il y ait une telle rup-

ture. De plus, il affirme que les pourcentages suggérés seront difficiles à appliquer.

Il reconnaît par ailleurs que les pourcentages d'effectifs suggérés par le gouvernement sont préférables au code d'éthique proposé par les syndicats dans le secteur des affaires sociales qui « n'offre aucune garantie et laisse trop de pouvoirs dans les mains des syndicats ».

Des représentants des centres de services sociaux, les CLSC, les centres hospitaliers, les centres d'accueil privés et les centres d'accueil, qui ont présenté un mémoire conjoint, ont tenu des propos également négatifs à l'endroit du code d'éthique syndical. Tout en qualifiant l'initiative d'heureuse, ils trouvent qu'elle est un peu tardive: « Il nous apparaît prématuré de s'y engager. »

« Ce qui est proposé est plutôt un mécanisme pour déterminer les services essentiels qu'un vé-

ritable code d'éthique. Ce n'est pas une alternative très sérieuse, dit Maurice Charlebois, directeur général de la Fédération des Centres locaux de services communautaires du Québec, et ne permet pas au gouvernement de se désister de ses responsabilités. »

Dans leur mémoire conjoint, ces employeurs soulignent les pas importants franchis dans la réforme que propose le ministre Michel Clair, surtout au chapitre de la décentralisation et du maintien des services essentiels. Ils n'en sont pas pour autant entièrement satisfaits. Ils y apporteraient quelques modifications, justement pour s'assurer que la décentralisation proposée puisse avoir une chance de se concrétiser.

La commission parlementaire terminera ses travaux aujourd'hui, après avoir entendu les représentants patronaux du secteur de l'éducation.

## Mulroney ne haussera pas le salaire des députés

OTTAWA (PC) — En sérieuses difficultés financières, le gouvernement fédéral a bien d'autres chats à fouetter que de s'attaquer à une révision des salaires des parlementaires, a indiqué hier le premier ministre Brian Mulroney.

La veille, un comité ad hoc avait suggéré une hausse importante du salaire des députés qui touchent \$72 000 par année. En

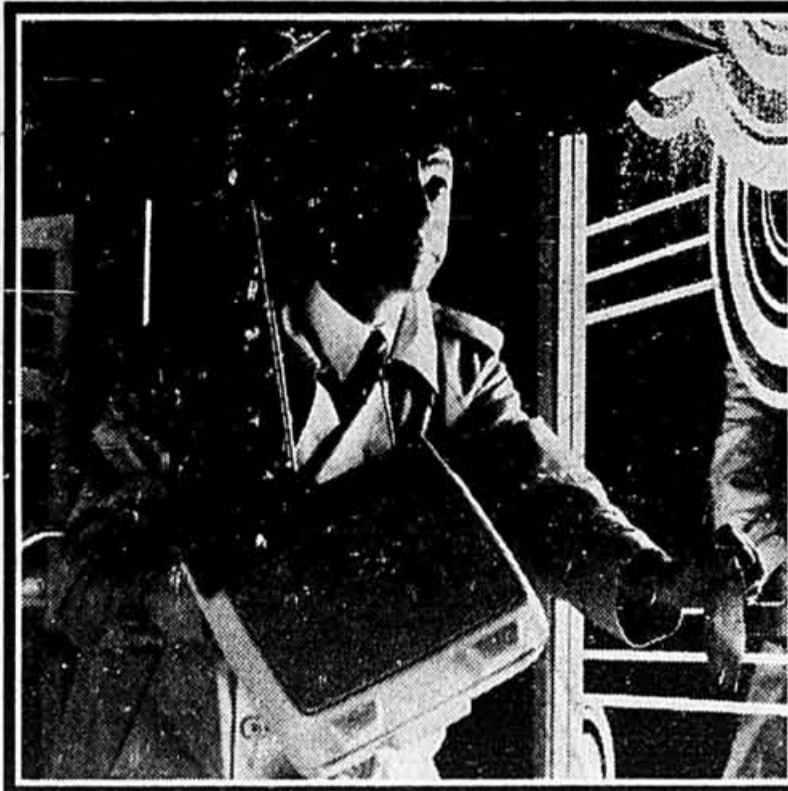
revanche, on proposait un gel du salaire des sénateurs pour plusieurs années.

« Nos priorités sont ailleurs. Je ne m'attends pas à ce qu'on attache une priorité quelconque à cela », a répondu M. Mulroney. « Cela sera discuté au caucus, mais (une décision) ce n'est pas pour demain », a-t-il lancé.

Le sénateur Jacques Hébert a

soutenu que « l'argent ne l'intéressait pas » et qu'il était indifférent à ce que son salaire soit gelé aux \$63 400 actuels (avec l'allocation non imposable). « Je suis né pour être pauvre », a-t-il ajouté, précisant même qu'il ignorait exactement quel était son salaire.

« Il faudrait que je fouille dans mes papiers », de lancer le sénateur nommé à la fin du régime Trudeau.




### Rechargez votre compteur postal sans quitter votre bureau

Grâce à la télécommande de rechargement de compteur, un coup de téléphone suffit pour recharger votre compteur postal en quelques secondes. Plus besoin de quitter le bureau. Plus besoin d'attendre en file au bureau de poste. Plus besoin de retarder l'expédition de courrier important. Les compteurs postaux avec rechargement à distance conviennent aux petites comme aux grandes entreprises. Et seul Pitney Bowes peut vous en offrir un. Appelez-nous.

Pour plus d'informations appelez 1-800-268-7801 (En C.-B.: 112-800-268-7801) ou postez ce coupon à: Pitney Bowes du Canada Ltée, 150 Ferrand Drive, Don Mills, Ontario M3C 3B5. Plus de 50 bureaux à travers le Canada.

Nom \_\_\_\_\_  
 Titre \_\_\_\_\_  
 Compagnie \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_  
 Code Postal \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

L-101-85

 Pitney Bowes

## Sept ans de bagne pour une chicane qui a mal tourné

■ Un jeune homme de 27 ans, Sylvain Gauthier, qui avait été mêlé à une querelle de taverne portant principalement sur un enjeu de \$10, à propos d'une partie de billard, a été condamné hier à sept années de pénitencier.

Devant le juge André Chaloux, le camionneur originaire de la Gaspésie avait précédemment reconnu sa culpabilité à une accusation d'homicide involontaire pour avoir poignardé à plusieurs reprises un autre jeune homme Sylvain Ferlatte.

Ce dernier avait engagé une partie avec le

père de Gauthier, qui était passablement éméché, ce soir-là. Des gros mots ont fusé, puis on était passé aux gestes; en dehors de la taverne de la rue Monselet, Ferlatte fut transpercé de coups de couteau une dizaine de fois, selon les résultats de l'autopsie pratiquée sur son corps quelques heures plus tard.

À la suite de son témoignage devant le coroner, à qui il avait déclaré n'avoir que défendu l'honneur de son père, le prévenu avait été accusé de meurtre au second degré. Mais c'est à une accusation réduite de manslaughter qu'il a finalement fait des aveux, hier midi.

## Tentative de sodomie de femme enceinte: 7 ans

■ Gilles Marquis, un récidiviste qui avait été condamné à cinq ans et demi de pénitencier pour agression sexuelle, en Cour des sessions de la paix, devra plutôt passer sept années au bagne.

C'est ce qu'ont décidé les juges Nolan, Beauregard et Nichols, de la Cour d'appel, hier, en soulignant que si le crime reproché n'était pas le plus épouvantable que l'on puisse rencontrer, les circonstances dans lesquelles il avait

été commis commandaient quand même un châtiement plus sévère.

Après être entré par effraction dans le domicile de sa victime, Gilles Marquis avait voulu avoir des relations sexuelles avec elle, mais comme la jeune femme était enceinte de huit mois, il avait plutôt tenté de la sodomiser, après l'avoir volée.

Le prévenu venait de sortir de prison où il avait purgé des peines de deux et trois ans pour vol avec violence et viol.

# LA NOUVELLE 740 TURBO VOUS ATTEND CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLVO.



**MAIS SI VOUS  
PRÉFÉREZ UNE VOITURE  
PLUS PETITE,  
PLUS LENTE ET OFFRANT  
UNE GARANTIE  
PLUS LIMITÉE,  
IL Y A TOUJOURS  
LA BMW 325E.**

Kilogramme pour kilogramme, caractéristique pour caractéristique, la Volvo 740 Turbo est probablement aujourd'hui la meilleure voiture au monde. Jugez-en par vous-même: venez l'essayer chez votre concessionnaire Volvo, cette semaine.

**VOLVO**  
Une voiture digne de confiance.

Basé sur: les tests d'accélération de Car and Driver; une comparaison entre la garantie 3 ans/kilométrage illimité de Volvo et la garantie 3 ans/60 000 kilomètres de BMW. ©1984 Volvo Canada Ltée.

MONTRÉAL

AVCO AUTO INC.  
2077, STE-CATHERINE Ouest  
931-8243

MONTRÉAL

UP-TOWN AUTOMOBILES LTD.  
400, BOULEVARD DÉCARIE  
748-8807/8

LAVAL

BOULEVARD ST-MARTIN AUTO INC.  
1430, BOULEVARD ST-MARTIN  
667-4960

DOLLARD-DES-ORMEAUX

JACAUTO LTD./LTÉE  
3612, BOULEVARD ST-JEAN  
626-8120

ST-HUBERT

LEMENN AUTOMOBILE LTÉE  
3839, BOULEVARD TASCHEREAU  
678-1220

## La loi du milieu carcéral ne peut être retenue par la Cour d'appel

■ Condamné à deux années de pénitencier pour avoir refusé de témoigner au procès de deux jeunes gens accusés d'un double meurtre, Gilles Whistle devra purger sa peine au complet.

C'est ce qu'ont décidé hier les juges Georges Montgomery, Amédée Monet et Claire l'Heureux-Dube, de la Cour d'appel, en rejetant les deux principaux arguments invoqués par son avocat pour faire annuler ou réduire cette peine.

Dans le premier cas, il avait rappelé que les deux prévenus avaient finalement été acquittés par le jury que présidait le juge Jean-Paul Bergeron, le magistrat qui avait condamné Whistle. Les trois juges de la Cour d'appel affirment tout simplement que cet argument est sans fondement.

L'accusé étant déjà détenu pour un autre crime, au moment de son refus de déposer, son défenseur avait déclaré qu'étant soumis à la loi du milieu carcéral, qui ne pardonne pas aux témoins bavards, il aurait été châté impitoyablement par ses compagnons de cellules, s'il avait parlé. Dans ce cas également, les trois magistrats qualifient d'insoutenable cet autre moyen d'appel.

## L'automobiliste perd, mais ne paie pas les frais de l'assureur

■ Une automobiliste montréalaise, Mme Danielle Jacques-Favreau, qui avait réclamé \$3 869 de la compagnie d'Assurances Bélaïr, pour la perte de sa voiture Pinto, volée le 20 mars 1983 et retrouvée complètement incendiée le lendemain, ne recevra finalement que \$2 308 de compensation.

C'est qu'au procès, devant le juge Rolland Bourret, de la Cour provinciale, un expert en mécanique, qui avait «ausculté» le véhicule ravagé par les flammes, à Saint-Eustache, a établi à \$1 561 le coût des réparations qu'il aurait fallu faire à cette auto pour qu'elle ait sa valeur ordinaire sur le marché.

La compagnie d'assurances était cependant allée plus loin, et avait réclamé que ce soit l'automobiliste qui solde la somme de \$500 versée à l'expert qui avait ainsi découvert les défauts de la petite voiture, et fait réduire sensiblement la valeur de la perte dont sa propriétaire réclamait le remboursement.

Le juge Bourret a cependant rejeté cette requête.

## 52 accusations contre 26 syndiqués de la scierie Aimé Gaudreault

■ RIVIÈRE-DU-LOUP (PC) — Vingt-six travailleurs syndiqués à l'emploi de la scierie Aimé Gaudreault, à Escourt, dans le comté de Temiscouata, subiront leur enquête préliminaire le 10 juin sous 52 chefs d'accusation.

Ces travailleurs ont été appréhendés tôt mardi matin lors d'une opération menée par une soixantaine d'agents de la Sûreté du Québec.

Ils ont pu reprendre leur liberté après avoir enregistré un plaidoyer de non culpabilité lors de leur comparution devant le juge Jean-Paul Bérubé, de la Cour des sessions de la paix, à Rivière-du-Loup.

Le ministère public leur reproche d'avoir troublé l'ordre public lors de manifestations qui ont eu lieu dans le cadre d'un conflit de travail qui les oppose à la scierie Aimé Gaudreault.

Les 130 employés de cette entreprise, filiale du groupe J.-D. Irving, du Nouveau-Brunswick, sont sous le coup d'un lock-out depuis le 4 avril.

## Il n'y aura pas d'appel

■ QUÉBEC (D'après PC) — Le procureur-général du Québec a décidé de ne pas en appeler devant la Cour suprême du jugement rendu par la Cour d'appel dans l'affaire du meurtre de Karine Drouin, 17 ans, poignardée à Cap-Rouge, près de Québec, le 28 août 1984.

La jeune fille accusée du meurtre, qui avait 17 ans et neuf mois à l'époque, sera finalement jugée devant le Tribunal de la jeunesse, où elle est passible de trois ans de prison.

La Cour d'appel a renversé récemment la décision du juge Jean Bienvenue de la cour supérieure qui avait renvoyé la cause devant le tribunal pour adulte où une condamnation pour meurtre prémédité est synonyme de 25 ans de pénitencier.

# CUM : les policiers devront parler anglais

Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal qui ne peuvent actuellement maîtriser l'anglais de façon satisfaisante devront suivre des cours privés, à leurs frais, et se familiariser davantage avec la langue de Shakespeare. En outre, les nouvelles recrues devront, au dé-

part, avoir une bonne connaissance de la langue anglaise. La direction du service de police estime qu'il y a présentement quelque 80 officiers de police qui devront parfaire leur anglais.

Le territoire de l'île de Montréal comprend plus de 40 p.c. de citoyens ayant une origine non francophone. Pour le directeur du service de police, M. Roland

Bourget, il est essentiel que les policiers reflètent davantage ce caractère cosmopolite de Montréal. Il a signalé, par exemple, que le service de police est à la recherche de bonnes recrues de toutes origines ethniques, pouvant s'exprimer en français et en anglais, mais également en d'autres langues. Au cours des prochaines années le service de police de la CUM embauchera quelque 1000 nouvelles recrues.

Le président de la Fraternité des policiers, M. Michel Allard, s'oppose pour sa part à ce qu'on oblige des policiers vétérans à suivre des cours de langue à leurs

frais. Il a signalé que ces policiers ont été engagés en vertu d'un règlement qui exigeait, de la part des candidats, une bonne connaissance de la langue anglaise ou française, et une connaissance suffisante de l'autre langue. Il est maintenant trop tard, a-t-il ajouté, pour exiger davantage de ces vétérans.

La direction du service de police veut également obliger les policiers à suivre des cours de relations et de communications avec la communauté — aux frais du service, cette fois — mesure à laquelle la Fraternité ne s'oppose pas.

# Du HOMARD à volonté

Seulement

# 19,95\$

par personne

Arrivé frais chaque jour du Nouveau-Brunswick.

Un des délices de mer les plus exquis, c'est bon. Deux, c'est meilleur. Trois ou quatre si vous voulez. Mordez à belles dents dans cette chair pulpeuse, la plus tendre et la plus rosée. Osez. À la Wong de chez nous. D'autant plus que le prix est tout à fait raisonnable. Seulement 19,95\$ par personne. Une appétissante soupe maison, le buffet à salade fraîchement invitant, le pain à

l'ail à volonté accompagnent tout le homard que vous voulez, qu'il soit grillé, cuit au four, à la vapeur ou servi à la Cantonaise.

Quelle que soit la quantité de homard ou la manière dont vous le désirez, chaque jour de la saison du homard, le prix reste le même: seulement 19,95\$. Un prix exactement à la Wong de chez nous.

Aujourd'hui et chaque jour de la saison du homard.

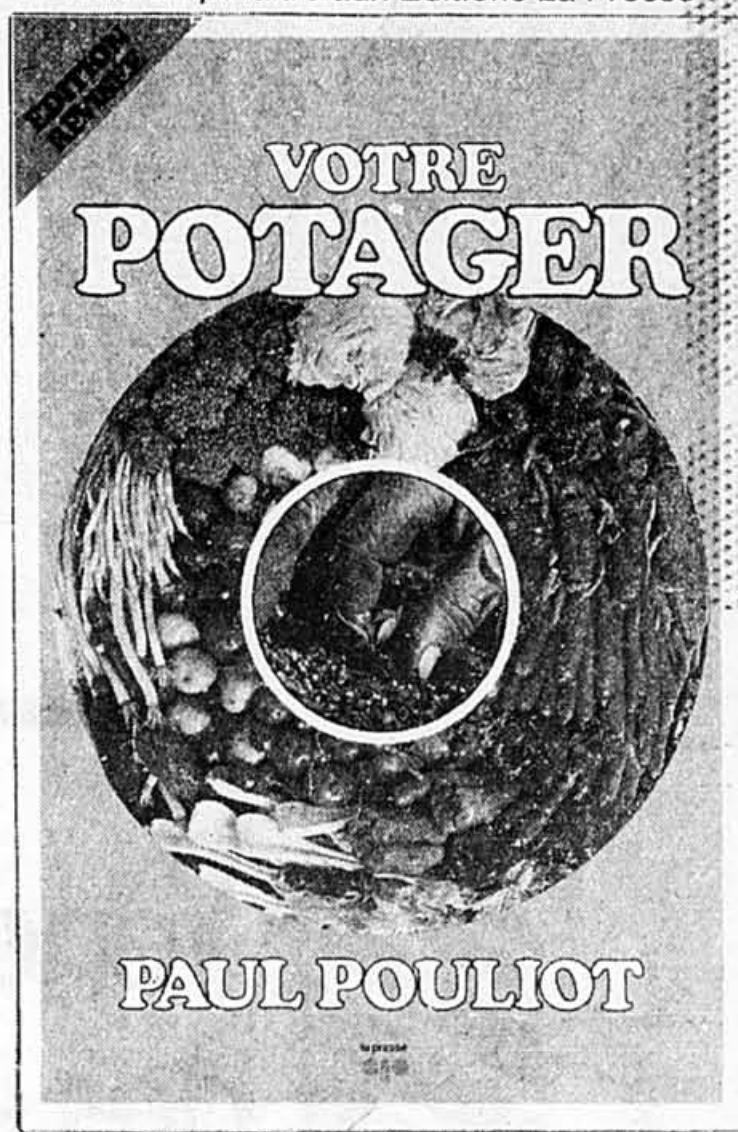
# BILL WONG

Deux glorieux emplacements:

**Dans l'Est**  
Restaurant Bill Wong  
5666 est, rue Snerbrooke  
(un peu à l'est du Stade Olympique)  
Tél.: 256-1694

**Dans l'Ouest**  
Restaurant Bill Wong  
7965  
boul. Décarie  
Tél.: 731-8202

UNE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE  
vient de paraître aux Éditions La Presse



**Cultivez vous-même des fruits et des légumes qui feront l'envie de tous!**

Vous y trouverez, comme dans la première édition, tous les renseignements nécessaires à la réussite de votre jardin ou de votre potager:

- L'aménagement approprié
- Le bon site et le sol idéal
- Les engrais chimiques et synthétiques
- Les travaux de culture
- Les principaux légumes
- Le soin des arbres fruitiers
- Le choix de l'outillage
- Les maladies des plantes et la façon d'y remédier
- L'emploi des semences, etc.

Les quantités et les dimensions en mesures métriques correspondent à celles que l'on trouve maintenant sur les différents emballages.

Nombreuses illustrations / 248 pages

EN VENTE PARTOUT



COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE Service rapide et efficace 285-6984

Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9 h à 11 h.

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉS DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION

Veillez me faire parvenir ( ) exemplaire(s) de «VOTRE POTAGER» au prix de 9,95\$ chacun, plus 1\$ de frais de poste et de manutention. Je suis abonné(e) à LA PRESSE. Veillez me faire parvenir ( ) exemplaire(s) de «VOTRE POTAGER» au prix de 7,95\$ l'exemplaire, plus 1\$ de frais de poste et de manutention.

**À retourner aux:**  
Éditions La Presse, Ltée,  
44, rue Saint-Antoine ouest,  
Montréal, Québec H2Y 1J5

No d'abonné(e).....  
IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse, Ltée. Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement: MASTERCARD no..... VISA no.....

NOM.....  
ADRESSE.....  
VILLE.....  
PROVINCE.....  
CODE POSTAL..... TEL.....  
TOTAL ci-joint..... (Plus 1\$ pour frais de poste et de manutention)  
Prière de noter que les échanges et remboursements ne sont pas acceptés.

## VIDÉO

GRAND CHOIX

VIDÉO MODÈLE À PARTIR DE \$348

Quasar VHS

- 2 programmes / 14 jours
- Télécommande sans fil • Programmable 14 jours / 8 émissions
- Câblodélecteur 136 canaux

# ROI DE LA RADIO

<b>MONTRÉAL</b> 555 RUE ST-ZOTIQUE (près de la Plaza St-Hubert) 270-8261	<b>2 MAGASINS-ENTRÊPÔTS</b> «POUR VOUS SERVIR»	<b>LAVAL</b> 48 BOUL. DES LAURENTIDES 668-6544
---	---	---

**ELECTROHOME VHS** MODÈLE HVR-B 36

- Câblodélecteur 105 canaux
- Télécommande 10 fonctions
- Programmation 4 émissions / 2 semaines
- Recherche accélérée
- arrêt sur image

**SUPER SPÉCIAL \$449**

**ZENITH**

- 4 Têtes
- Télécommande sans fil
- Programmable 14 jours / 8 émissions
- Câblodélecteur 136 canaux

**\$669**

**LE ROI GARANTIT LE MEILLEUR PRIX**  
«Si vous trouvez meilleur marché ailleurs, on vous rembourse la différence.»

## TV COULEUR

GRAND CHOIX

**20" COULEUR \$335**  
MODÈLE À PARTIR DE

**FOUR MICRO-ONDES GRAND CHOIX**

**FOUR À PARTIR DE \$235**

Les photos peuvent légèrement différer des modèles en vente



---

Venez découvrir, à l'un  
des séminaires de  
Bell Cellulaire, comment  
une percée technologique  
révolutionnaire en  
matière de téléphone  
peut vous ouvrir la voie  
vers des profits et une  
productivité accrus.

---

## Séminaires administratifs de Bell Cellulaire, Centre Sheraton de Montréal, les 4, 5 et 6 juin 1985

### Vous êtes cordialement invité(e) à assister à l'un de nos séminaires administratifs GRATUITS

**Q**ue vous soyez cadre, médecin, avocat, agent immobilier, comptable, entrepreneur en construction, courtier d'assurance... bref, quiconque veut faire profiter son temps de déplacement grâce à la communication immédiate, ne manquez pas cette occasion unique de vous procurer les meilleurs renseignements qui soient sur le nouveau service de téléphone mobile de Bell Cellulaire.

Neuf séminaires administratifs auront lieu à Le Centre Sheraton, 1201 boulevard Dorchester ouest, de Montréal, les 4, 5 et 6 juin 1985, à 8h30, 12h30 et 16h30 chaque jour.

**Chaque séminaire durera  
environ deux heures.**

#### Au programme:

- une présentation audio-visuelle très intéressante expliquant le fonctionnement du système de téléphone mobile cellulaire. Vous verrez comment des superviseurs en construction restent en contact avec leurs fournisseurs, comment des médecins obtiennent les derniers rapports sur des patients dont l'état est critique, comment certains agents immobiliers concluent des ventes, comment des gens d'affaires négocient des contrats... pendant leur déplacement;
- une séance de questions;

- l'occasion de voir et d'utiliser les téléphones mobiles cellulaires, et de remarquer par vous-même les nombreux modèles et fonctions offerts ainsi que leur facilité d'utilisation;
- de la documentation détaillée que vous pourrez emporter.

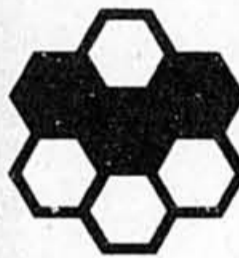
### Réservez dès maintenant.

Afin de rendre les séminaires aussi utiles et efficaces que possible, nous devons limiter chacun d'eux à 30 participants. Les premières réservations reçues seront les premières acceptées. *Aucun frais ni obligation.*

Réservez dès maintenant. Ceci pourrait être votre décision d'affaires la plus importante cette année.

**Pour inscription immédiate, appelez  
1-800-361-3050**

Si vous le désirez, une version personnalisée peut être présentée sur les lieux de votre entreprise, à l'intention de vos groupes d'employés. Pour tout renseignement, communiquez avec Bell Cellulaire au (514) 683-4462.



**Bell  
Cellulaire**

MC Membre du groupe  
de compagnies  
d'Entreprises Bell Canada Inc.

# VENTE ANNIVERSAIRE

- DU 13 au 25 MAI INC -

Chaloupe aluminium  
CARTOP JR 11' 6"

**Princecraft**  
Hors-bord

**Mercury** 4.5 C.V.  
réservoir inclus

**CAISSE D'HUILE GRATUITE**  
(valeur de 30\$)

avec tout achat d'un  
**MERCURY HORS-BORD**

**SPÉCIAL pour l'ensemble** **1414\$**  
(Quantités limitées)

## Les parents des malades réclament maintenant la mise en tutelle de l'hôpital Rivière-des-Prairies

Alors que l'enquête qu'ils ont obtenue du ministre Guy Chevrette ne fait que s'amorcer, les parents des malades de l'hôpital Rivière-des-Prairies réclament maintenant la tu-

### HUGUETTE ROBERGE

telle de cet établissement psychiatrique. Une manifestation se déroulera en face de l'hôpital, aujourd'hui, appuyée par les syndicats d'employés qui sortiront en compagnie des bénéficiaires.

Des membres de l'Association canadienne de la déficience mentale, de l'Association du Québec pour les déficients mentaux, ainsi qu'une dizaine d'associations locales, défilent aux côtés des parents, à compter de deux

heures, devant l'institution dont ils exigent la mise sous tutelle. Les employés syndiqués ont indiqué qu'ils vont joindre les rangs des manifestants, accompagnés des bénéficiaires dont ils ont la charge.

On sait que, sur recommandation du ministre des Affaires sociales, le Conseil des ministres a ordonné récemment la tenue d'une enquête sur l'administration et le fonctionnement de l'hôpital, et confié à Me Richard Shadley un mandat d'enquête jusqu'au 27 juin 1985.

La démission fracassante du Dr André Blanchet, ex-chef du département de psychiatrie adulte de l'hôpital et président de l'Association canadienne de la déficience mentale, a mis le feu aux poudres, au début de la

semaine. Les médias ont fait état de sa lettre de démission, adressée au directeur général de l'établissement, le Dr Jacques Mackay, qu'il tient responsable de la détérioration du climat de travail et de la qualité des soins aux bénéficiaires.

Le Dr Blanchet affirme que la direction de Rivière-des-Prairies entreprend une « opération de maquillage » pour contrer l'enquête en cours. Des représentants syndicaux lancent, pour leur part, que les syndiqués subissent des mesures d'intimidation de la part de la direction qui veut les empêcher de témoigner. Et les parents, de plus en plus inquiets, ne se satisfont plus d'une enquête qui doit se poursuivre encore plusieurs semaines : ils veulent maintenant la tutelle.

notre plus grande vente... nos plus bas prix de la saison!

# le Jour de la Saie

## Le plus grand centre de plein-air au Québec!

**pigeon**

yachting et sport

5767 EST, HENRI-BOURASSA, MTL-NORD  
**325-1010**

- CANOTS (fib. de verre) - à partir de 329\$
- CHALOUPES (fib. de verre) - à partir de 559\$
- PÉDALOS à partir de 439\$
- VOILIERS à partir de 1295\$
- PLANCHES à partir de 499\$

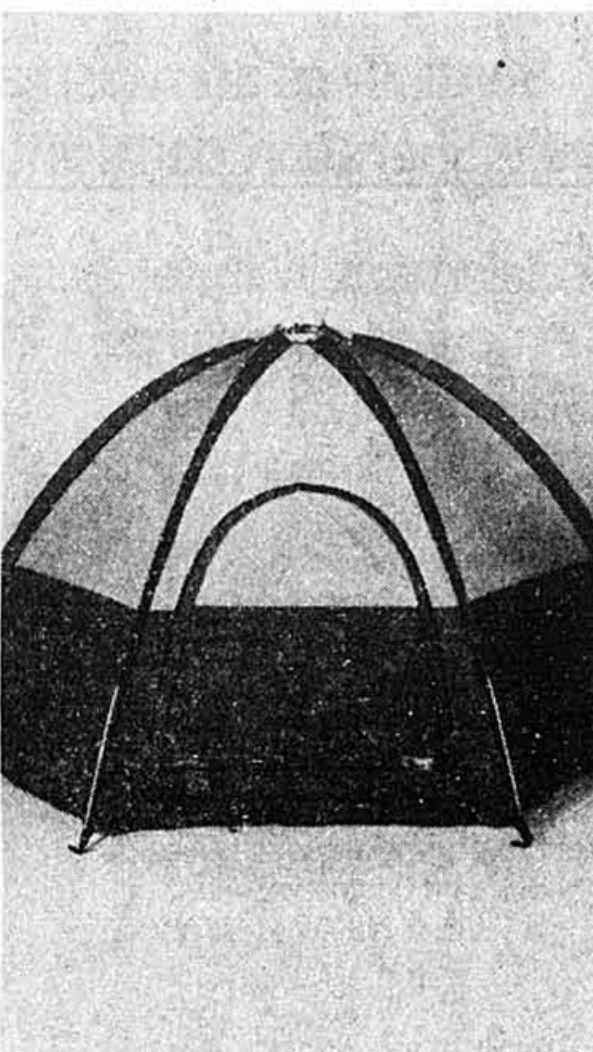
• ACCESSOIRES NAUTIQUES **20%** d'escompte (sauf les skis: 10%)

SKI  PÊCHE  
 PROMENADE

Nous les avons TOUS... et à prix **IMBATTABLES!**

**MERCURY HORS-BORD**

- BATEAUX DE CROISIÈRE
- YACHTS SEMI-HORS-BORD ou HORS-BORD
- MOTEURS HORS-BORD MERCURY
- CHALOUPES DE PÊCHE
- CANOTS
- PÉDALOS
- VOILIERS
- ROULOTTES
- PLUSIEURS AUTRES ARTICLES EN MAGASIN



**79.99** ch.

Tente Voyageur 3 places. En nylon traité pour retarder la combustion. Porte à glissière en nylon, tapis de sol. Fenêtre et porte intérieure avec moustiquaires. Armature en fibre de verre, pieux en métal. 2,4 m sur 2,1 m sur 1,2 m.



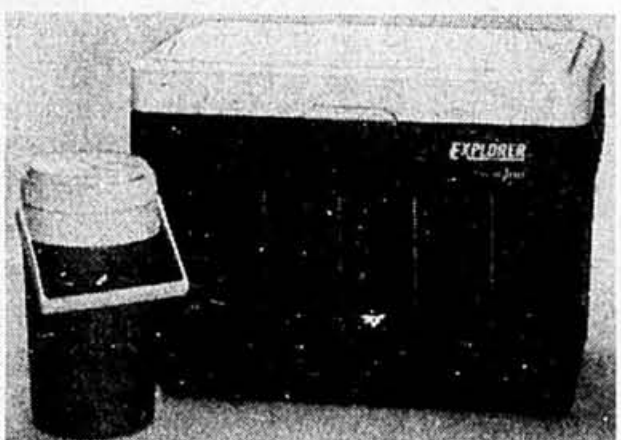
**159.99** ch.

Tente Voyageur 4 places. Modèle spacieux. Grande porte à glissière, avec moustiquaire. Tapis de sol. 2 fenêtres à glissière avec moustiquaires et rabats protecteurs. Nylon retardant la combustion. Comprend armature et pieux. 3 m sur 3,6 m sur 1,70 m.



**36.99** ch.

Sac de couchage Trac Pac II par Baycrest. Extérieur en nylon réfractaire à l'eau. Bourre de polyester Dacron II<sup>me</sup>. 86 cm sur 198 cm. Couleurs variées.



**23.99** ch.

Glaçière Igloo de 32 litres à prix spécial. Avec isolation. Couverture libérée par poussoir. Contenant isolant Igloo de 2,27 litres. 3.99 ch.



**14.99** ch.

Havresac Voyageur avec fond en cuir. Fait de nylon résistant. 2 poches extérieures à glissière. Bretelles rembourrées.



**17.99** ch.

Fauteuil de jardin recouvert de coton. Armature tubulaire solide, plaquée zinc. Haut dossier. Choix de coloris.

Achats en magasin seulement. Articles de sport, rayons 740 et 742. En vigueur jusqu'au 25 mai.

la Saie

## IMMEUBLE PRESTIGIEUX À VENDRE À MONTRÉAL

### LA CITÉ

- Trois tours d'habitation plus un club de conditionnement physique
- 1351 appartements modernes
- Intégrées à un important complexe qui comprend : bureaux, hôtel, promenade commerciale et stationnement intérieur
- A proximité du centre-ville avec ses restaurants, cinémas et théâtres et du milieu des affaires
- Revenu brut annuel de plus de 9 000 000 \$
- Arrangements financiers négociables

Pour obtenir plus de renseignements ainsi qu'une invitation à présenter une offre, écrire à :

Société canadienne d'hypothèques et de logement  
Bureau Régional du Québec  
Att. Marcel Vézina  
Place du Canada, suite 900  
Montréal, (Québec) H3B 2N2  
Télex : 05-25218

DATE LIMITE: Les offres doivent parvenir au Bureau Régional du Québec de la S.C.H.L. au plus tard, jeudi le 15 août 1985 à 14 h, heure locale.

Société canadienne d'hypothèques et de logement Canada Mortgage and Housing Corporation

Canada

SELON LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES HÔPITAUX DU QUÉBEC

# Le système des services de santé craque de partout

Le président de l'Association des hôpitaux du Québec n'y est pas allé de main morte à l'ouverture, hier, du 21e congrès de cet organisme. « Notre système

## CLAUDE-V. MARSOLAIS

de santé craque de partout en raison de la sous-budgétisation chronique des institutions de santé, du vieillissement de la population ainsi que de l'introduction des nouvelles techniques et pratiques médicales », a-t-il déclaré.

Faisant référence à l'emportement récent du ministre des Affaires sociales, Guy Chevrette, qui a menacé de congédier les di-

recteurs des hôpitaux s'ils continuaient de défier les restrictions budgétaires, M. Brousseau a qualifié son attitude de « primesautière » puisque les directeurs généraux ne font qu'appliquer les politiques prises par les conseils d'administrations de leurs établissements.

Le président de l'AHQ soutient que le déficit prévu des centres hospitaliers du Québec, en 1985-1986, devrait atteindre \$100 millions dont \$80 millions sont attribuables à 60 établissements, notamment aux hôpitaux universitaires et aux hôpitaux régionaux.

« Le ministre Chevrette a ac-

cepté de mettre sur pied un groupe de travail de trois personnes afin d'étudier la situation de ces 60 établissements. On ne sait pas si ce comité va utiliser une grille d'analyse ou s'il va se contenter de confesser les administrations, mais nous savons que le ministre s'est engagé à aller chercher l'argent nécessaire, s'il est prouvé que ces établissements souffrent d'une sous-budgétisation », a-t-il affirmé.

M. Brousseau est plutôt critique face à cette initiative. « C'est une approche en catastrophe qui ne donne aucun incitatif pour aider les établissements à bien gérer et à les encourager ». Selon

lui, le ministre des Affaires sociales a manqué l'an dernier à ses obligations en ne disant pas aux hôpitaux ce qui devait être coupé.

« Comme cela n'a pas été fait, on s'est retrouvé avec un déficit. Le ministre nous dit qu'il n'y a pas de contrainte budgétaire mais les règles budgétaires sont ainsi faites que les déficits doivent être résorbés par les établissements. On en arrive à des ponctions, des manques à gagner, des montants qu'il faut rattraper. Si vous avez \$100 au début de l'année mais que vous en devez \$40, il ne vous en reste plus que \$60 pour opérer ».

Faisant allusion au thème du congrès « La gestion hospitalière de demain : l'éclatement des habitudes », M. Brousseau a plutôt l'impression que c'est le système des services de santé qui est sur le point d'éclater. Il est d'avis qu'il est grand temps que l'on se pose des questions fondamentales sur notre système, notamment sur la raison d'être des CLSC en milieu urbain, qui ont complètement raté leur vocation de déga-

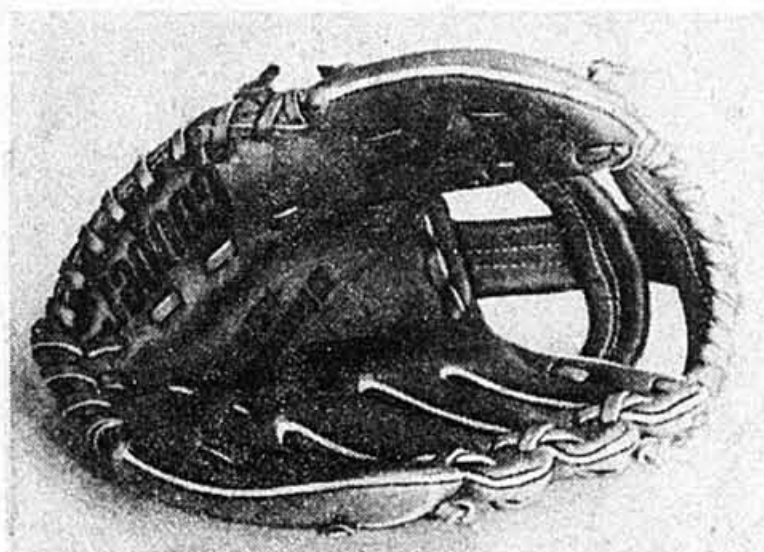
ger les centres hospitaliers. Il se pose également la question de savoir s'il n'est pas temps de plafonner certains services médicaux tout comme cela s'est fait pour les services dentaires.

Par ailleurs, en atelier, deux spécialistes, Gabriel Savard, directeur des services-conseils en administration chez Price-Waterhouse, et Jean Harvey, professeur aux HEC, ont laissé entendre que le ministère des Affaires sociales avait eu une planification désastreuse en ne réagissant pas au phénomène du vieillissement de la population, qui était déjà prévisible dès 1975.

Auparavant, ils avaient soutenu que l'une des erreurs fondamentales à éviter en planification était la « dépression », opération qui consiste à projeter plus avant et indéfiniment les aspects pénibles d'une situation existante comme les coupures de budget.

notre plus grande vente... nos plus bas prix de la saison!

# le Jour de la Baie



**20% de rabais**

Gant de base-ball Cooper de peinture junior. Gant gauche ou droit, à empaumure de cuir havane. Dos en vinyle renforcé, lacets en cuir solide. La Baie, ord. 19.98. 15.99 ch.

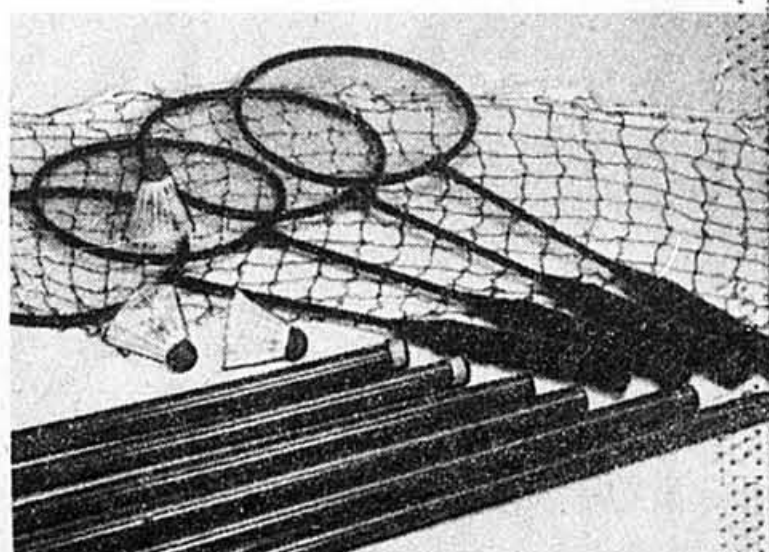


**20% de rabais**

Batte de base-ball Wilson. En aluminium. La Baie, ord. 25.00 19.99 ch. Balle de base-ball. La Baie, ord. 6.00. 4.49 ch.

**25% de rabais**

Gant de batteur Wilson. Empaumure et doigts en cuir de vache. Gaucher ou droitier. La Baie, ord. 12.00. 8.99 ch.



**22% de rabais**

Ensemble de badminton pour 4 joueurs. Raquettes métalliques de qualité, poteaux solides en métal. Comprend aussi le filet. La Baie, ord. 22.00. 16.99 ch.



**Seulement 29.99 ch.**

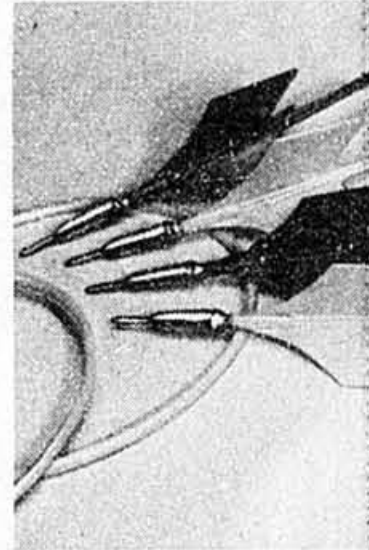
Gant de base-ball Black Diamond par Cooper. Peinture adulte. Gant flexible en souple cuir de bœuf. Bourre légère en feutre et lacets en cuir solide. Notez le prix spécial!



Seulement

**8.99 ch.**

Disque "master frisbee" par Wham-O. Emportez-le partout!



**4.99 ch.**

Jeu de fléchettes par Wham-O. Comprend fléchettes et cibles. La Baie, ord. 6.00.



**28% de rabais**

Gant de base-ball Wilson. Modèle "Force II" en cuir de vache. Gaucher et droitier. La Baie, ord. 59.98. 42.99 ch.



**30% de rabais**

Balle molle "C.A.S.A." par Cooper. Taille et poids réglementaires. La Baie, ord. 10.00. 6.99 ch.



**20% de rabais**

Ballon de basket Voit. Taille 7, en simili-cuir. Poids de 567 g (20 onces). La Baie, ord. 25.00. 19.99 ch.



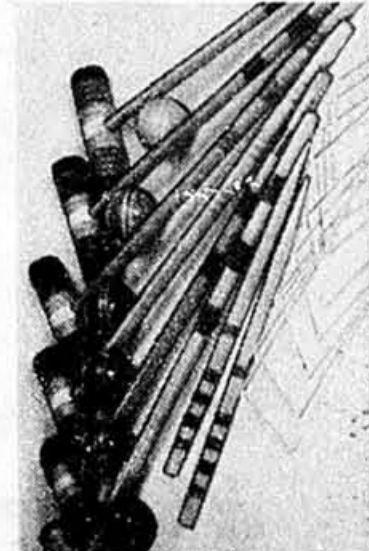
**22% de rabais**

Ballon de soccer Voit. Taille 5, en simili-cuir. La Baie, ord. 22.00. 16.99 ch.



**20% de rabais**

Ballon de football Cooper en cuir. Taille réglementaire. Rayé. La Baie, ord. 24.00. 18.99 ch.



**25% de rabais**

Ensemble de croquet pour 6 joueurs adultes. La Baie, ord. 32.00. 23.99 ch.

Achats en magasin seulement. Articles de sport, rayons 740 et 742. En vigueur jusqu'au 25 mai.

**LA BAIE VOUS LE GARANTIT: TOUS LES ARTICLES DE CETTE PAGE SONT OFFERTS À PRIX IMBATTABLES.**



# Comment assurer aux femmes la sécurité économique

■ La première conférence nationale « Décisions 85 » sur la sécurité économique des Québécoises se tient aujourd'hui et demain à Québec. Ce sommet se veut l'occasion pour

**HUGUETTE ROBERGE**

différents partenaires sociaux d'exposer comment ils entendent assurer aux femmes l'égalité d'accès au marché du travail et la reconnaissance de la valeur sociale et économique du travail au foyer.

Cette Conférence nationale constitue la pièce majeure du plan d'intervention du gouvernement du Québec pour souli-

gner la fin de la Décennie des femmes, de l'ONU.

La table des délibérations, présidée par Mme Nycol Pageau-Goyette, compte une trentaine de sièges, dont sept sont occupés par des représentantes des groupes de femmes. On y trouve aussi des représentants du secteur des affaires (5), du secteur financier (2), du secteur agricole (1), des centrales syndicales (5), des syndicats indépendants (1), du secteur de la recherche et de l'éducation (3), du secteur municipal (2) des corporations et associations professionnelles (2) et du gouvernement du Québec (3). En tout, 86 personnes se relayeront



à ces sièges durant les deux jours de la Conférence.

Ces participants et participantes bénéficieront de l'appui de 93 conseillères et conseillers dans les dossiers relatifs aux

six thèmes qui seront abordés pendant la Conférence. En comptant une centaine de personnes invitées à titre d'observateurs (trices), environ 240 personnes sont attendues à cette rencontre.

Les propositions qui feront l'objet des discussions se regroupent autour des six points suivants : les maisons d'hébergement, l'accès au crédit, les femmes collaboratrices et les femmes en agriculture, l'accessibilité à des services de garde, la formation, l'accès à l'égalité. À propos des programmes d'accès à l'égalité, la Commission des droits de la personne incitait hier le gouvernement à met-

tre d'urgence en vigueur la troisième partie de la Charte des droits et libertés de la personne telle qu'adoptée par l'Assemblée nationale le 18 décembre 1982. La Commission réclamait également que le projet de règlement relatif aux programmes d'accès à l'égalité soit enfin soumis à une commission parlementaire et adopté conformément au mécanisme prévu par la Charte. On s'attend à ce que les porte-parole du gouvernement, présents à la Conférence, réagissent à cette demande pressante.

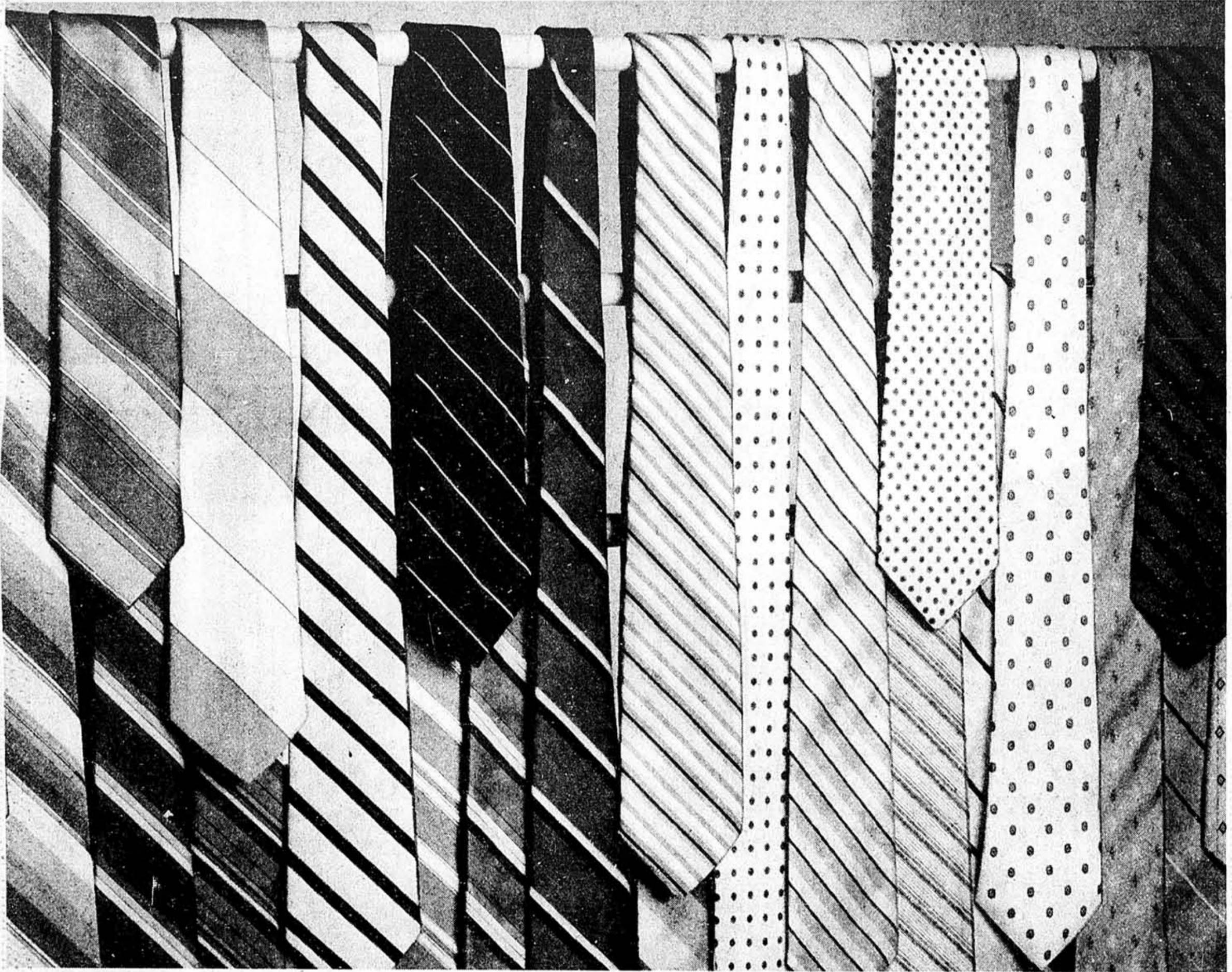
Les séances d'ouverture, de la présentation des orientations des partenaires et de synthèse

de la Conférence seront diffusées sur les ondes de Radio-Québec, à 13h30 aujourd'hui, et à 15h30 demain. Une émission-synthèse fera également état des travaux et des résultats de la conférence le 21 mai, à 21h30, toujours à Radio-Québec.

La deuxième étape de cette Conférence nationale aura lieu en décembre 1985. On y fera le suivi des engagements de mai, et on y abordera d'autres thèmes, notamment : les congés de maternité et parentaux, le financement des services de garde, le travail à temps partiel, la syndicalisation, et les moyens de reconnaître concrètement la valeur du travail au foyer.

notre plus grande vente...  
nos plus bas prix de la saison!

# le Jour de la Soie à la Baie



## Foire aux cravates! Des cravates tous tissus ou pure soie, à des prix extraordinaires

**999**  
ch.

Cravates pure soie à prix inimaginables (A) Pensez-y! Durant notre Foire aux cravates, vous pouvez acheter une cravate pure soie pour seulement 9,99. C'est le moment d'en acheter tout plein, sans oublier les cadeaux à venir. Choisissez parmi une foule de modèles et tout un choix de couleurs.

**799**  
ch.

Un prix fabuleux pour ces cravates aux tissus mixtes (B) Ici, il y en a pour tous les goûts! Des cravates en polyester/coton, polyester/soie ou en mélanges coton. Une multitude de motifs et tout un éventail de couleurs. Hâtez-vous pour profiter du meilleur choix!

Achats en magasin seulement. Cravates, rayon 334. En vigueur jusqu'au 25 mai.

**DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!**

la Baie

